

CQP PSGE PARTICIPER A LA SECURITE DES GRANDS EVENEMENTS



CFA METIERS
DE LA SECURITE

AGENT DE SECURITE EVENEMENTIEL RNCP : RS6214

CERTIFICATION

Titre à finalité professionnelle **AGENT DE SECURITE GRANDS EVENEMENTS** enregistré au RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles) référencé par l'ADEF - Association pour le Développement de la Formation Professionnelle Branche Sécurité Privée.

DURÉE

112 h (Examen compris) en présentiel.
Voir planning de la session

PUBLIC

Tout public (sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation d'entrée en formation délivrée par le CNAPS).

METHODE MOBILISEE

QCU – Epreuves pratiques - Déclaration apte ou inapte par un jury composé de représentants de la profession.

LIEU DE FORMATION

A2S – MAUGUIO 34130

FINANCEMENT

Financements possibles pour les particuliers : CPF, Pôle emploi, personnel
Financements possibles pour les salariés : OPCO, transition professionnelle

Nous contacter : Tél. 04 48 18 34 13

Mail : a2s.contact@assiap.fr

PROCHAINE SESSION :

- 29 et 30 avril puis du 13 au 30 mai 2024



Objectifs : Obtenir la carte d'agent de sécurité événementiel. Accueillir le public et assurer le bon déroulement des grands événements.

AGENT DE SECURITE EVENEMENTIEL

À l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, un dispositif exceptionnel d'accueil des spectateurs et de sécurisation des sites mobilisent plusieurs milliers d'agents de sécurité privée dont 3000 postes à destination des étudiants sont à pourvoir.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Aucun diplôme n'est demandé pour intégrer cette formation. Toutefois, vous devez être titulaire d'une autorisation d'entrée en formation délivrée par le CNAPS remise si, et seulement si, votre casier judiciaire B2 est vierge.
Ressortissant étranger, veuillez-vous référer à la rubrique « Prérequis ».
Nous répondons à toutes vos demandes mail ou téléphone sous 24 h.

DEBOUCHÉS

Ce métier est en très forte tension, et les débouchés sont nombreux sur le secteur : Jeux Olympiques 2023, grands événements, stades, concerts...

PASSERELLES ET BLOCS DE COMPETENCES

Pour devenir agent, vous devez détenir le CQP PSGE. Ensuite une carte professionnelle vous est délivrée. Elle est temporaire : elle est délivrée qu'aux personnes qui en font la demande avant le 01/09/24 et est valable que jusqu'au 30/09/25. Passerelles possibles vers TFP APS.



AGENT DE SECURITE EVENEMENTIEL

EVALUATIONS
OFFICIELLES

EXAMEN SST
EXAMEN CQP PSGE

Épreuves écrites en QCM
+ Mise en situation
professionnelle +
entretien final

PROGRAMME



DU CQP AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE GRANDS EVENEMENTS

Durée en centre de formation : 112 h ou 16 jours

UV 1 : MODULE SECOURISME (14h00) • Être capable d'intervenir face à une situation de travail • Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise
UV 2 : MODULE ENVIRONNEMENT JURIDIQUE (14h00) • Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires • Connaître les dispositions utiles du code pénal. • Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche • Connaître les principes de la République française
UV 3 : MODULE GESTION DE CONFLIT (7h00) • Être capable d'analyser les comportements conflictuels • Être capable de résoudre un conflit.
UV 4 : MODULE STRATEGIE (4h00) • Connaître les outils de transmission informatique • Transmission des consignes et information
UV 6 : MODULE MODALITE D'APPREHENSION AU COURS DE L'EXERCICE DU METIER (07h00) • Application de l'art. 73 du code de procédure pénale. • Application de l'art.73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'APS
UV 7 : MODULE SENSIBILISATION AUX RISQUES TERRORISTES (13h00) • Prévention des risques terroristes • Réagir face à une attaque • Secourir
UV 8 : MODULE PROFESSIONNEL (15 heures) • Appliquer les techniques d'information et de communication • Savoir transmettre les consignes et les informations • Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS • Savoir contrôler les accès • Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité • Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes
UV 9 : MODULE PALPATION DE SÉCURITÉ ET INSPECTION DES BAGAGES (7h00) • Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages
UV 12 : MODULE EVENEMENTIEL SPECIFIQUE (7h00) • Maitrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation • Identifier les acteurs d'un événement • Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements
UV 13 : MODULE GESTION DES SITUATIONS CONFLICTUELLES DEGRADEES (7h00) • Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes
> MODULES COMPLEMENTAIRES et TRANSVERSAUX : ** COMPLEMENT MODULE JURIDIQUE (1h00) • Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires • Connaître les dispositions utiles du code pénal • Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche **COMPLEMENT GESTION DE CONFLIT (7h00) • Être capable d'analyser les comportements conflictuels. • Être capable de résoudre un conflit. • Être capable de gérer une situation conflictuelle ** COMPLEMENT MODULE STRATEGIE (2h00) • Connaître les outils de transmission • Savoir transmettre des consignes. • Réaliser une remontée d'informations

Prérequis :

Être titulaire d'une autorisation d'entrée en formation délivrée par le CNAPS (Nous contacter pour monter le dossier)

Avoir un casier judiciaire vierge

Pouvoir justifier du niveau B1 pour la maîtrise de la langue française.

Pour les ressortissants étrangers hors UE : une carte ou un titre de séjour en cours de validité

Nous vous aidons à monter votre dossier

Intervenants :

Nos intervenants sont d'anciens professionnels du monde de la sécurité. Ils sont agréés par les Instances officielles de la Branche de la Sécurité Privée ADEF et CNAPS.

Financements de la formation possible avec :



- Votre compte CPF ou Pôle Emploi
- Pôle Emploi
- Si vous êtes salarié, votre employeur peut éventuellement vous financer via son OPCO
- Un paiement personnel en 2, 3 ou 4x sans frais

SPECIAL ETUDIANTS :



Vous êtes étudiants ? Pôle Emploi finance cette formation à 100 %.

Une démarche simplifiée est mise en place spécifiquement pour vous (nous contacter) Vous bénéficierez en outre d'une rémunération. Le montant de cette rémunération sera calculé en tenant compte de votre situation. **Elle est généralement d'un montant de 352€ pour 3 semaines (pour les moins de 26 ans) et de 482€ (pour les plus de 26 ans).**

A2S – 174 route de Baillargues - 34130 Mauguio - Tél. : 04 48 18 34 13 - SIRET : 401 653 092 000 98 – www.assiap.fr

N° Déclaration activité enregistré sous le n° 91 34 06703 34. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Autorisation d'exercice CNAPS FOR-034-2026-10-22-20210587260.

L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.